

OFFICIER – Fusilier commando parachutiste de l'air

Poste n° 2020-25G

Unité d'affectation :
ESCADRON DE PROTECTION
FRANCE METROPOLITAINE

DESCRIPTION DU POSTE

UNITÉ

Les escadrons de protection (EP) sont chargés d'assurer la protection et la défense des sites de l'armée de l'air, en France et à l'étranger. Les commandos parachutistes de l'air (CPA 10, 20 et 30) sont des unités d'intervention qui mettent en œuvre des capacités spécifiques au profit de l'armée de l'air et du commandement des opérations spéciales.

POSTE

Vous êtes chargé :

- de seconder le commandant de l'EP dans toutes les missions de l'unité
- de suivre l'instruction militaire et professionnelle du personnel
- de maintenir les compétences du personnel
- de suivre l'administration générale et le fonctionnement au quotidien de l'unité
- de participer aux opérations extérieures en tant que chef de détachement protection

Dans un second temps, une affectation en unité d'intervention est possible, sur sélection, en tant que :

- commandant de compagnie/chef de détachement protection en France et en opération extérieure
- chef de module de recherche et sauvetage au combat
- contrôleur air avancé (guidage des aéronefs en phase de tir)
- chef de groupe du CPA10 au profit du commandement des opérations spéciales

PROFIL RECHERCHÉ

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- Vous avez la nationalité française
- Vous avez **moins de 30 ans** à la date de signature du contrat
- Vous n'avez pas forcément d'expérience professionnelle

DIPLOME – FORMATION

- Vous justifiez d'un **bac+3 ou équivalent**

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES REQUISES

- Vous justifiez de connaissances en langue anglaise

QUALITÉS RECHERCHÉES

- Vous êtes sportif, stable émotionnellement et psychologiquement
- Vous avez des capacités de management d'organisation
- Vous avez le sens des relations humaines et de la cohésion, l'esprit d'équipe et le goût de l'effort

Être militaire, c'est servir l'État, au sein des armées, en portant l'uniforme. Cela implique discipline, disponibilité et loyauté. Le sens de l'adaptation et le goût de l'effort sont des qualités indispensables.

Être officier, c'est être en situation de responsabilité, en particulier auprès du personnel placé sous ses ordres. Cela suppose d'avoir le sens de l'humain et une certaine forme d'exigence vis-à-vis de soi-même.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Dossier de candidature à retirer et à déposer complet dans l'un des 48 Bureaux Air des Centres d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA/Bureaux Air) et Sections d'Information et de Recrutement (SIR).

Liste des CIRFA et SIR sur devenir-aviateur.fr

SÉLECTION

La sélection s'effectue sur **dossier**. Elle est suivie de **tests psychotechniques**, d'une **évaluation en anglais**, d'épreuves sportives, d'une visite médicale et d'une **enquête de sécurité**. Elle se termine par un **entretien de motivation**.

CONTRAT

Premier **contrat de 18 mois** couvrant la période de formation militaire en qualité d'élève officier sous contrat (EOSC). Dès la fin de la formation d'EOSC, les candidats signent un engagement de 3 ans renouvelable plusieurs fois.

FORMATION

Formation militaire de 12 semaines au Cours des Officiers de l'École de l'Air (COEA) de Salon-de-Provence. TOEIC anglais effectué au cours de la Formation Militaire Générale de l'Officier. (préparation à la charge de l'intéressé).

Formation spécifique "fusilier commando parachutiste de l'air" effectuée post-affectation à Orange.

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (SOLDE) *

- Aspirant ~ 1.291 € net (à l'issue de la formation militaire initiale)
- Sous-lieutenant ~ 1.585 € net (à partir de 6 mois d'aspirant)
- Lieutenant ~ 2.063 € net (après 1 an de sous-lieutenant)

* À titre indicatif, hors primes et indemnités ; solde pour un célibataire sans enfant logé sur base.

Données non contractuelles.